



Information destinée aux adhérents

des MJC du Tarn ayant un atelier peinture, dessin ou photo.

Concours « Revue du Tarn »

Article 1 : Dans le cadre de la parution de la Revue du Tarn à l'automne prochain, Revue du Tarn relatant l'histoire des MJC tarnaises de la libération à nos jours, du centre de vacances de Soulac et des MJC du futur, la FD des MJC du Tarn organise un concours destiné aux adhérents des ateliers dessin, peinture ou photo des MJC de notre réseau tarnais.

L'œuvre primée fera la couverture du numéro de La Revue du Tarn consacrée à l'histoire des MJC tarnaises, passée, présente et à venir ainsi qu'au Centre de Vacances de Soulac/mer.

Article 2 : Le thème du concours sera : *« Ce qu'évoque pour vous les MJC dans notre département du Tarn » (Les MJC de la libération à nos jours, le centre de Soulac au fil de son histoire, les MJC du futur et leur avenir).*

Article 3 : Un auteur peut proposer une ou plusieurs œuvres, un photographe plusieurs photographies respectant le présent cahier des charges.

Article 4 : Tous les supports et techniques sont acceptés : gouache, aquarelle, pastel..... Les photographies sont en noir et blanc, format JPEG, haute définition 1280X720 pixels minimum.

Les dessins, peintures ou photos doivent avoir un minimum de format A4.

Article 5 : Les œuvres ne doivent pas aller à l'encontre du respect des personnes physiques et morales identifiables.

Article 6 : Le concours est ouvert du **1 er avril au 30 juin** durant 3 mois.

Article 7 : Les dessins, peintures devront parvenir à la FD des MJC 93 rue Goya 81100 Castres au plus tard **le samedi 2 juillet 2022.**

Article 8 : Un jury composé du Directeur de la Revue du Tarn, d'un ou deux élus du Conseil départemental, de membres du CA de la FD des MJC du Tarn et de professionnels se réunira courant juillet pour choisir l'œuvre qui sera primée.

Article 9 : Droits d'édition : Les auteurs et photographes renoncent, en remettant leur production à la FD des MJC 81 à être rémunérés de quelque façon que ce soit. Ils restent bien sûr propriétaires de leurs œuvres.

En contrepartie, la FD des MJC 81 s'engage à utiliser les œuvres ou photos dans le cadre strict de ce projet cité dans l'article 1 du présent règlement

Article 10 : L'œuvre choisie servira de support à la couverture de la Revue du Tarn dont le tirage varie entre 1200 et 1500 exemplaires.

Article 11 : La remise des prix se fera lors de la soirée au Conseil départemental du Tarn, soirée prévue pour l'inauguration et la parution de la Revue du Tarn.

Article 12 : Toutes les œuvres ayant participé à ce concours feront l'objet d'une exposition dans les locaux du Conseil départemental lors de cette soirée.

Article 13 : Les participants pourront récupérer leurs œuvres à la fin de cette exposition.

Article 14 : Pour des raisons de droit, l'auteur doit être identifiable (nom, prénom, adresse). La FD des MJC du Tarn s'engage à ne pas nommer les auteurs et artistes qui ne le souhaitent pas et qui choisiront un pseudonyme.

Contact : Si vous souhaitez nous contacter : FD des MJC du Tarn, **93 rue Goya 81100 Castres**, téléphone **05 63 59 62 08** ou par mail : direction@fdmjc-tarn.fr

MJC de -----

Nom, Prénom -----

Adresse : -----

Nom d'auteur/ artiste -----

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »